

# Capsule d'information

## En 2021, j'adopte de bonnes pratiques



Vous avez des projets de rénovation de votre résidence cette année? N'oubliez pas de demander un permis auprès de la municipalité.

**Important:** vous devez disposer des débris de construction, de rénovation et de démolition adéquatement.

- louez un conteneur à domicile
- apportez les débris à un écocentre

**La nature n'est pas un dépotoir.**



La municipalité encourage les bonnes pratiques environnementales.

Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants.

Antoine de Saint-Exupéry



**L'un des moyens les plus efficaces de réduire son empreinte écologique globale.**

Écocentres régionaux:

1690, boul. Vachon Nord à Sainte-Marie

418-389-0594

Au plaisir de vous rencontrer.

**Katia Le Gall, inspectrice en bâtiment**

